

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Symposium international sur les transitions de la protection de l'enfance 2023

À propos du symposium

Le 12 et le 13 octobre 2023 a eu lieu le Symposium international sur les transitions de la protection de l'enfance à Richmond en Colombie-Britannique. Le symposium a été organisé par Vers un chez-soi Canada et l'Observatoire canadien sur l'itinérance et financé par la Fondation Home Depot Canada et Porticus. Il a également été financé (en partie) par le gouvernement du Canada. Sur deux jours, le symposium a réuni des personnes impliquées dans les secteurs de la protection de l'enfance et de l'itinérance, y compris des décideurs politiques, des chercheurs, des fournisseurs de services et des personnes avec une expérience vécue du système de protection de l'enfance, de l'itinérance ou des deux. Le symposium cherchait à contribuer à un dialogue intersectoriel en offrant l'occasion d'identifier des pratiques prometteuses et des possibilités d'action pour favoriser une transition réussie vers l'âge adulte, prévenir l'itinérance des jeunes et obtenir des résultats positifs dans la vie des jeunes pris en charge actuellement ou par le passé.

À propos de ce document

Le présent document de synthèse offre une réflexion globale sur les intentions et les leçons du symposium. Dans ce document, nous mettons l'accent sur une compréhension collective des défis actuels façonnée par les nombreuses et riches discussions qui ont eu lieu au cours des deux jours du symposium. Tout au long, nous insistons sur le fait qu'il nous faut l'engagement de plusieurs secteurs et que nous sommes toutes et tous responsables d'assurer la sécurité et la dignité des jeunes quittant la prise en charge.

Alors que nous explorons ces idées, nous réfléchissons également aux défis et aux réussites du symposium sans perdre de vue la voie à suivre. Le présent document ne sert pas seulement de récapitulatif, mais aussi d'appel à l'action et de rappel que notre engagement à créer du changement ne se limite pas à cette réunion. En exprimant notre engagement (au nom de l'Observatoire canadien sur l'itinérance et Vers un chez-soi Canada), nous vous encourageons à réfléchir aux engagements à fort impact que vous pouvez prendre de votre côté. Nous espérons que ce document ainsi que les connaissances et le leadership des défenseurs communautaires et avec une expérience vécue pourront catalyser l'introspection, le dialogue et, surtout, l'action dans le cadre de nos efforts collectifs pour créer un changement positif dans la vie des jeunes quittant la prise en charge.

Résumé

Le lien entre la protection de l'enfance et l'itinérance chez les jeunes

Nous savons que le contact avec le système de protection de l'enfance est directement lié à un risque accru de l'itinérance pour les jeunes ainsi qu'à plusieurs autres résultats négatifs, tels qu'une utilisation de drogues dures précoce, un niveau de scolarité inférieur, plus d'expériences négatives vécues pendant l'enfance, des problèmes de santé mentale tels que la suicidalité, des démêlés avec la justice et encore plus (Barker et al., 2014; Bonakdar et al., 2023; Gaetz et al., 2016; Ryan et al., 2013). Les personnes avec une expérience vécue ne cessent de nous rappeler que les systèmes actuels perpétuent ces problèmes, ce qui est confirmé à maintes reprises par les fournisseurs de service, les données de la fonction publique et la recherche universitaire (Doucet & The National Council of Youth in Care Advocates, 2020). Ces résultats sont tout à fait évitables, mais nous continuons de laisser tomber ces jeunes. Comment effectuer les transformations nécessaires pour remédier à ces injustices et contribuer à un avenir plus juste et équitable?

Principales conclusions de la recherche

Tout d'abord, examinons les données présentées lors du symposium pour nous rappeler la situation actuelle :

- Les jeunes qui quittent la prise en charge en raison de leur âge sont censés vivre de manière autonome (à l'âge de 18 ou 19 ans selon la région) alors qu'en réalité, 62,6 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans au Canada vivent chez leurs parents (Statistique Canada, 2016).
- Comparativement au grand public, il est 193 fois plus probable que les jeunes en situation d'itinérance aient fait l'objet d'interventions des services de protection de l'enfance que le grand public (Gaetz et al., 2016).
- Notamment, une enquête effectuée auprès des jeunes qui ont connu l'itinérance pour la première fois avant l'âge de 16 ans a trouvé que 72,2 % avaient fait l'objet d'interventions du système de protection de l'enfance (Bonakdar et al., 2023, concernant l'enquête de 2019).
- Parmi les jeunes qui ont connu l'itinérance avant l'âge de 16 ans, 73,3 % déclarent avoir fait l'objet d'interventions des services de protection de l'enfance (Gaetz et al., 2016).
- Seulement 30 % des jeunes ayant fait l'objet d'interventions de la protection de l'enfance déclarent avoir reçu de l'aide d'un gestionnaire de cas pour préparer leur départ d'une famille d'accueil, d'un foyer de groupe ou des deux (Bonakdar et al., 2023, concernant l'enquête de 2019).
- 63,1 % des jeunes en situation d'itinérance signalent avoir subi des traumatismes, d'abus ou de la négligence dans l'enfance, ce qui est une des causes principales de l'intervention des services de protection de l'enfance (Gaetz et al., 2016).

- On constate que les personnes autochtones sont quatre fois plus susceptibles d'avoir connu une intervention des services de protection de l'enfance que les personnes non autochtones (Alberton et al., 2020), bien que ce chiffre est beaucoup plus élevé dans certaines régions (Hobson, 2022).
- Selon le recensement de 2021, 53,8 % des enfants en famille d'accueil sont autochtones alors qu'ils ne représentent que 7,7 % des enfants (Statistique Canada, 2021).
- Les jeunes 2SLGBTQ ont plus de chances d'avoir fait l'objet d'une intervention de la protection de l'enfance que leurs pairs : 70,8 % contre 56,9 % pour les jeunes transgenres et non-binaires contre les jeunes cisgenres, et 62,8 % contre 55,8 % pour les jeunes 2SLGBTQ contre les jeunes hétéros (Gaetz et al., 2016).
- Les jeunes qui ont fait l'objet d'interventions de la protection de l'enfance sont plus susceptibles de déclarer un faible niveau de scolarité (Gaetz et al., 2016).
- Les jeunes qui ont fait l'objet d'interventions de la protection de l'enfance sont plus susceptibles de déclarer avoir reçu un diagnostic d'un trouble d'apprentissage (Gaetz et al., 2016).

Pourquoi cela se produit-il?

Comme on l'a mentionné lors du symposium, ces résultats pour les jeunes sont dus à plusieurs défaillances des systèmes de protection de l'enfance et au contexte sociopolitique dans lequel ils s'inscrivent. Nous avons parlé d'échecs politiques tels que les politiques et pratiques incohérentes en matière de protection de l'enfance, y compris l'âge de transition, le protocole de planification de transition, les soutiens disponibles et les conditions à remplir pour les recevoir. Nous avons discuté de l'injustice subie par les jeunes contraints à quitter la prise en charge avant qu'ils soient prêts, des années avant qu'on s'attende à l'autonomie d'un bon nombre de leurs pairs. Nous avons traité des politiques de protection de l'enfance qui rendent impossible l'établissement d'amitiés ou le renforcement des relations avec les membres de la famille et les soutiens naturels ainsi que de l'impact dangereux de ceci sur les jeunes. Nous avons entendu et raconté des histoires de jeunes retirés de leur communauté et de leur culture, de la perte de pratiques culturelles, de langage et de connexion et du traumatisme qui y est associé. Nous avons exprimé notre frustration face aux nombreuses pratiques qui ne sont pas fondées sur les données probantes et ne font pas preuve d'une compréhension basique des droits de la personne.

Nous nous sommes également penchés sur la façon dont le colonialisme a façonné les systèmes de protection de l'enfance contemporains et sur les nombreuses pratiques coloniales qui persistent aujourd'hui dans la prise en charge et les services sociaux en général. Malgré le discours répandu sur l'incorporation d'une approche basée sur l'équité, la diversité et l'inclusion, nous continuons de constater la présence et les intersections du racisme, de l'homophobie et de la transphobie au sein de ces systèmes, ce qui entrave davantage l'accès aux soins des jeunes. Nous reconnaissons que beaucoup de programmes et de politiques n'arrivent pas à incarner l'approche tenant compte des traumatismes, sécuritaire sur le plan culturel et axée sur la réduction des méfaits dont nous savons que nous avons

besoin pour ce travail. Nous avons aussi pris en compte les risques d'un langage ou d'une philosophie erronés, comme en mettant, par exemple, l'accent sur « l'indépendance » au lieu de « l'interdépendance », le fait de célébrer et d'axer ses attentes des jeunes sur la « résilience » et l'approche dominante et paternaliste à la protection de l'enfance qui ne garde pas à son cœur le choix et la voix des jeunes.

Que pouvons-nous faire?

Bien que nombreux d'entre nous n'ayons pas besoin que l'on nous rappelle les défis auxquels font face les jeunes pris en charge actuellement ou par le passé, le fait de discuter des barrières et des points à améliorer tout au long du symposium s'est avéré important sur plusieurs plans. Cette conversation multisectorielle nous a permis d'adopter une perspective holistique sur les transitions de la prise en charge et nous a encouragés à réfléchir à la question d'une manière qui nous est peut-être inhabituelle. Nous avons eu des retours sur la valeur du symposium qui parlaient des liens tissés partout au pays, de l'amélioration de sa compréhension de comment d'autres secteurs et administrations gèrent les transitions, des occasions d'apprendre des efforts inspirants entrepris par les fournisseurs de services, de la recherche nuancée qui se déroule dans ce domaine et d'autres thématiques encore. Plus important encore, nous avons entendu la perspective d'experts qui ont non seulement accompli de grands exploits dans le domaine des transitions et qui ont eu un impact incroyable sur la façon dont nous comprenons les transitions de la prise en charge, mais qui apportent à leur travail un point de vue unique et une expertise basés sur le fait d'avoir fait l'expérience directe du système. Ces personnes avec une expérience vécue nous rappellent que malgré les défaillances majeures du système de protection de l'enfance, il y a toujours de l'espoir; nous savons à quoi devrait ressembler une transition équitable pour les jeunes pris en charge actuellement ou par le passé et que le changement est possible.

Voici quelques exemples de pratiques qu'on nous a dit qui fonctionnent pour les jeunes pris en charge actuellement ou par le passé :

- Les soutiens familiaux et naturels
- Une approche fondée sur les droits
- Une transition ancrée dans les relations, la communauté et l'appartenance
- Donner la priorité à l'expertise des personnes avec une expérience vécue dans l'élaboration de politiques et de programmes
- Incorporer des pratiques axées sur la réduction des méfaits et tenant compte des traumatismes
- Le soutien par les pairs
- La connexion culturelle
- Une formation sur la sécurité culturelle et l'antiracisme pour le personnel
- Hausser l'âge de transition et mettre en place une approche fondée sur l'état de préparation
- Des soutiens globaux adaptés au niveau de développement (éducation, développement professionnel, finance, logement, juridique, santé physique et mentale, etc.)
- Des interventions en amont axées sur la prévention
- L'obligation de planifier la transition plus à l'avance

- Mettre en avant le choix et la voix des jeunes
- Améliorer l'accès des jeunes à leurs données
- Des normes équitables pour les transitions
- Une collaboration étroite entre divers secteurs
- Logement d'abord pour les jeunes
- Des pratiques et des soutiens qui affirment les jeunes 2SLGBTQ

Lorsqu'on imagine le paysage idéal pour les jeunes quittant la prise en charge, nous comprenons ce dont aura l'air le succès. Voici quelques-unes des idées que nous avons trouvées pour répondre à la question, « *Ne serait-il pas formidable si...* »

- Nous voyions la direction assumer la responsabilité
- Nous réussissions à tenir les gouvernements responsables
- Nous avions des modèles d'évaluation pour les systèmes et les programmes de protection de l'enfance
- Nous étions en mesure de partager des ressources et de collaborer entre les secteurs
- Il existait des ressources pour encourager la défense des intérêts interne et le changement
- Les politiques étaient davantage élaborées conjointement et les responsabilités étaient partagées
- La voix des jeunes était au centre de tout ce qui les concernait
- Nous favorisons plus de liens familiaux pour les enfants et les jeunes pris en charge
- Des ressources étaient détournées pour éviter la séparation familiale
- Les jeunes pris en charge disposaient de moyens accessibles de créer des liens et des amitiés avec leurs pairs
- Il y avait des services de counseling gratuits ou abordables pour les parents ou membres de la famille
- L'épanouissement des enfants et des familles était notre priorité absolue
- On mettait davantage l'accent sur la culture, l'identité et l'appartenance
- Chaque province essayait de mettre en œuvre les normes équitables du National Council of Youth in Care Advocates
- Le gouvernement adoptait un cadre national pour les transitions de la prise en charge
- Il y avait du soutien politique pour les jeunes pris en charge actuellement et par le passé de tous les partis politiques
- On pouvait changer l'opinion publique pour créer un changement politique
- Les travailleurs sociaux et le personnel de soutien disposaient de meilleurs soutiens en santé mentale
- Les salaires et les avantages sociaux des travailleurs sociaux et du personnel de soutien étaient plus élevés
- Il y avait plus de fonds destinés à l'éducation et à la formation dans le secteur
- Plus d'organismes adoptaient la philosophie Logement d'abord pour les jeunes
- Nous n'étions pas dans une crise du logement

- Il y avait plus de financement pour les jeunes quittant la prise en charge
- Il y avait plus de programmes menés par les Autochtones pour les jeunes pris en charge actuellement ou par le passé
- Il y avait des données plus récentes sur les résultats des jeunes quittant la prise en charge
- Les jeunes 2SLGBTQ se sentaient en sécurité et soutenus par leur réseau
- Les familles ne perdaient pas la garde de leurs enfants en raison de leur statut socioéconomique

Ce que cela signifie pour l'avenir

Tout au long du symposium, nous avons pu entendre parler de nombreuses excellentes initiatives qui cherchent à provoquer un changement positif dans le secteur de la part de nos délégués ainsi que d'autres personnes qui n'ont pas pu venir. Il nous était clair qu'aucun organisme ou secteur ne peut à lui seul créer le changement que nous espérons voir. Il faut que nos efforts soient ancrés dans la création et le renforcement de relations, une idée qui est également importante pour les jeunes pris en charge et quittant la prise en charge.

À l'avenir, nous nous engageons à pérenniser les liens établis pendant le symposium et à favoriser de nouvelles collaborations avec des organismes et des secteurs qui partagent nos priorités. Nous reconnaissons la valeur d'une approche diversifiée de la question et croyons qu'en unissant nos efforts nous sommes capables de contribuer à une réponse complète et efficace.

Le symposium a également mis en lumière la nécessité d'adopter de façon cohérente les normes équitables, la responsabilité et l'évaluation des politiques et des programmes. Cela réaffirme notre engagement à soutenir le travail exceptionnel du National Council of Youth in Care Advocates qui appelle au changement selon huit piliers qui touchent aux transitions vers l'âge adulte. Ces piliers ne sont qu'un exemple d'une initiative menée par les personnes avec une expérience vécue et ils peuvent servir de point de départ si nous cherchons à orienter nos actions vers des transitions de la prise en charge plus justes et équitables.

-  **Volet financier** : Chaque jeune devrait disposer des ressources financières nécessaires pour répondre à ses besoins. Les jeunes pris en charge méritent d'avoir un point de départ financier qui se situe au-dessus du seuil de pauvreté et qui leur permet de poursuivre leurs intérêts de carrière et leurs rêves.
-  **Éducation et développement professionnel** : Chaque jeune devrait vivre dans un environnement où il peut apprendre et s'épanouir de manière significative pour lui-même, à son propre rythme.
-  **Logement** : Chaque jeune devrait avoir un endroit où il peut se sentir chez lui, sans règles ou conditions strictes à respecter.
-  **Relations** : Chaque jeune devrait avoir dans sa vie des personnes sur lesquelles il peut compter de manière inconditionnelle et interdépendante. Les jeunes pris en charge ont besoin d'un sentiment d'appartenance, de sentir qu'ils ont de la valeur et qu'ils sont des membres précieux de leur communauté.
-  **Culture et spiritualité** : Chaque jeune devrait être en lien avec sa culture et sa spiritualité, d'une manière significative pour lui-même, en toute sécurité et à son propre rythme.
-  **Santé et bien-être** : Chaque jeune devrait bénéficier de services et des prestations continus en temps opportun favorisant sa santé et son bien-être tout au long de sa vie. Ces mesures de soutien doivent être offertes dans le cadre d'une approche tenant compte des traumatismes et de réduction des préjudices sans jugement, sans délai d'attente indus.
-  **Plaidoyer et droits** : Chaque jeune devrait voir ses droits respectés et devrait faire l'expérience d'environnements où sa voix est entendue, et où son silence est traité de manière holistique.
-  **Développement émergent à l'âge adulte** : Chaque jeune devrait faire l'expérience d'environnements favorisant l'épanouissement et le développement personnels pendant la transition vers l'âge adulte.

Pour en savoir plus sur le travail du conseil national, vous pouvez visiter leur [site web](#). Si vous avez des questions au sujet des normes équitables ou si vous voulez participer, veuillez contacter Melanie Doucet : melanie@cwlc.ca

Nous avons recueilli des commentaires sur l'événement par le biais d'un sondage et directement du comité directeur et du conseil national. Les résultats du sondage indiquent que 90 % des 62 répondants étaient satisfaits ou très satisfaits de l'événement, bien que nous ayons également eu des retours sur ce qui n'a pas marché et comment améliorer. Sur le plan logistique, on nous a suggéré de trouver du

financement pour permettre à plus de personnes avec une expérience vécue d'assister aux événements. Les répondants ont également abordé le rythme du programme, exprimant un désir pour un meilleur équilibre entre le contenu, les périodes de questions et de discussion et les pauses. On nous a également signalé que ça serait intéressant d'avoir plus de perspectives autochtones, étant donné le lien entre les systèmes de protection de l'enfance et les conséquences intergénérationnelles du colonialisme de peuplement, avec la surreprésentation des jeunes et enfants autochtones pris en charge par l'État qui en résulte. En plus, les délégués souhaitaient qu'on mette davantage l'accent sur l'action collective afin d'identifier les prochaines étapes et d'utiliser les liens et les connaissances obtenus lors du symposium. Bien que le symposium lui-même ait été un événement ponctuel, nous prévoyons de nombreuses actions et événements dans l'avenir qui nous permettront de mettre en œuvre ces recommandations. Nous continuerons à trouver des façons de mettre en avant les initiatives des défenseurs d'intérêts autochtones et ceux avec une expérience vécue ainsi que celles des gens qui cherchent à changer les politiques, les pratiques et les systèmes qui concernent l'itinérance et les transitions de la prise en charge.

Prochaines étapes

Vers un chez-soi Canada et l'Observatoire canadien sur l'itinérance ont chacun leur rôle à jouer pour soutenir la recherche, la mobilisation des connaissances et la promotion des politiques afin de prévenir que les jeunes transitionnent de la prise en charge vers l'itinérance. En plus de nos contributions antérieures en matière de recherche et de défense des intérêts, voici quelques projets actuels et futurs sur lesquels nos organisations sont engagées à collaborer :

- **Recherches innovatrices de Changer de direction en cours** (en anglais) :
 - [Les jeunes quittant la prise en charge – De la prise en charge de l'État à l'itinérance : Prévention et intervention précoce](#)
 - [Décoloniser les transitions de la prise en charge pour les jeunes Autochtones](#)
 - [Ai'aoskiikowaata \(fournir des conseils aux jeunes\) : Soutenir des transitions saines de la prise en charge gouvernementale vers la vie autonome](#)
 - [Les transitions des jeunes de la protection de l'enfance vers des conditions de vie précaires : Une étude longitudinale et à méthodes mixtes des facteurs de risque et de protection en Nouvelle-Écosse](#)
- **Activités de mobilisation des connaissances**
 - Une série de blogues avec l'OCI sur les transitions de la prise en charge – veuillez contacter Emily (ekellway@yorku.ca) si vous souhaitez y contribuer.
 - Le premier blogue de la série est consultable en anglais sur [Research Matters](#).
 - L'OCI animera un webinaire axé sur les transitions équitables de la prise en charge et créera d'autres contenus audiovisuels sur ce sujet avec la participation de personnes avec une expérience vécue et d'autres qui travaillent dans ce domaine.
 - [Une page sur le Rond-point de l'itinérance](#) qui réunit les présentations du symposium
 - Évaluer l'intérêt pour une communauté de pratique sur les transitions afin d'entrer en contact avec d'autres personnes engagées dans ce domaine ailleurs au pays – si cela

vous intéresse, veuillez contacter Emily par courriel à ekellway@yorku.ca et lui indiquer :

- Quel devrait être l'objectif de cette communauté de pratique (p. ex. l'apprentissage entre secteurs, le développement de politiques et la défense des intérêts, un espace pour les travailleurs de première ligne, etc.)?
- Sujets possibles
- Fréquence idéale (mensuel, trimestriel, etc.)
- Y a-t-il autre chose qui pourrait nous aider à rester en contact?
- Si vous êtes au courant d'initiatives menées par des défenseurs avec une expérience vécue dans ce domaine qu'on n'a pas encore présentées, veuillez nous contacter pour que l'on puisse les mettre en valeur ou les soutenir.
- **Promotion des politiques**
 - Nous continuerons à mobiliser les connaissances générées par les personnes avec une expérience vécue, la recherche et la pratique pour provoquer un changement politique significatif en matière de transitions de la prise en charge et d'itinérance chez les jeunes dans tous les ordres de gouvernement.
 - Nous répondrons aux appels au sein de notre réseau pour un changement politique et systémique en y prêtant notre voix, nos plateformes et notre base de données probantes lorsque cela est souhaité et approprié.

Nous exprimons notre sincère gratitude à tous ceux et celles qui ont contribué à rendre ce symposium engageant et générateur. Votre engagement à l'égard du bien-être des jeunes pris en charge actuellement ou par le passé est évident et inspirant, bien que nous sachions qu'il faut continuer à travailler si on veut s'assurer qu'aucun jeune ne quitte la prise en charge pour se retrouver en situation d'itinérance. Nous sommes déterminées à poursuivre cette lancée positive en approfondissant nos relations de manière significative. Vos retours et vos questions sont d'une valeur inestimable pour nos initiatives à venir et nous encourageons un dialogue ouvert afin de faire avancer notre mission commune. Ensemble, nous continuerons à favoriser un avenir plus équitable avec plus de soutiens pour les jeunes quittant la prise en charge des systèmes de protection de l'enfance.

Restons en contact :

- preventhomelessness.ca
- awayhome.ca
- makingtheshiftinc.ca
- L'adresse électronique d'Emily ekellway@yorku.ca

Remerciements

Auteures : Emily Kellway et Amanda Buchnea

Révisé par : Susan Russell-Csanyi, Cheyanne Ratnam, Melanie Redman, Katie Davies-Jorgensen et des membres du comité directeur du symposium

Mise en page, conception et traduction : Hub Solutions

Références

- Alberton, A. M., Angell, G. B., Gorey, K. M. & Grenier, S. (2020). Homelessness among Indigenous peoples in Canada: The impacts of child welfare involvement and educational achievement. *Children and youth services review*, 111, 104846.
- Barker, B., Kerr, T., Alfred, G.T., Fortin, M., Nguyen, P., Wood, E. & DeBeck, K. (2014). High prevalence of exposure to the child welfare system among street-involved youth in a Canadian setting: implications for policy and practice. *BMC Public Health* 14, 197 <https://doi.org/10.1186/1471-2458-14-197>
- Bonakdar, A., Gaetz, S., Banchani, E., Schwan, K., Kidd, S. A. & O'Grady, B. (2023). Child protection services and youth experiencing homelessness: Findings of the 2019 national youth homelessness survey in Canada. *Children and Youth Services Review*, 153, 107088.
- Doucet, M. & The National Council of Youth in Care Advocates. (2020). A long road paved with solutions: 'Aging out' of care reports in Canada. Key recommendations and timelines (1987–2020).
- Gaetz, S., O'Grady, B., Kidd, S. & Schwan, K. (2016). *Sans domicile : Un sondage national sur l'itinérance chez les jeunes*. Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.
- Hobson, B. (2022). *More than half the children in care are indigenous, census data suggests*. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/census-indigenous-children-care-1.6590075>
- Ryan, J. P., Williams, A. B. & Courtney, M. E. (2013). Adolescent neglect, juvenile delinquency and the risk of recidivism. *Journal of youth and adolescence*, 42, 454–465.
- Statistique Canada. (2016). Recensement en bref : Les jeunes adultes vivant avec leurs parents au Canada en 2016 [Catalogue : 98-200-X]. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016008/98-200-x2016008-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2021). Caractéristiques familiales et du ménage des personnes y compris de l'information détaillée sur les familles recomposées, présence de grands-parents dans le ménage, groupe d'âge et genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement : Canada, Province ou territoire, Région métropolitaine de recensement, Agglomération de recensement [Table : 98-10-0135-01]. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810013501&request_locale=fr